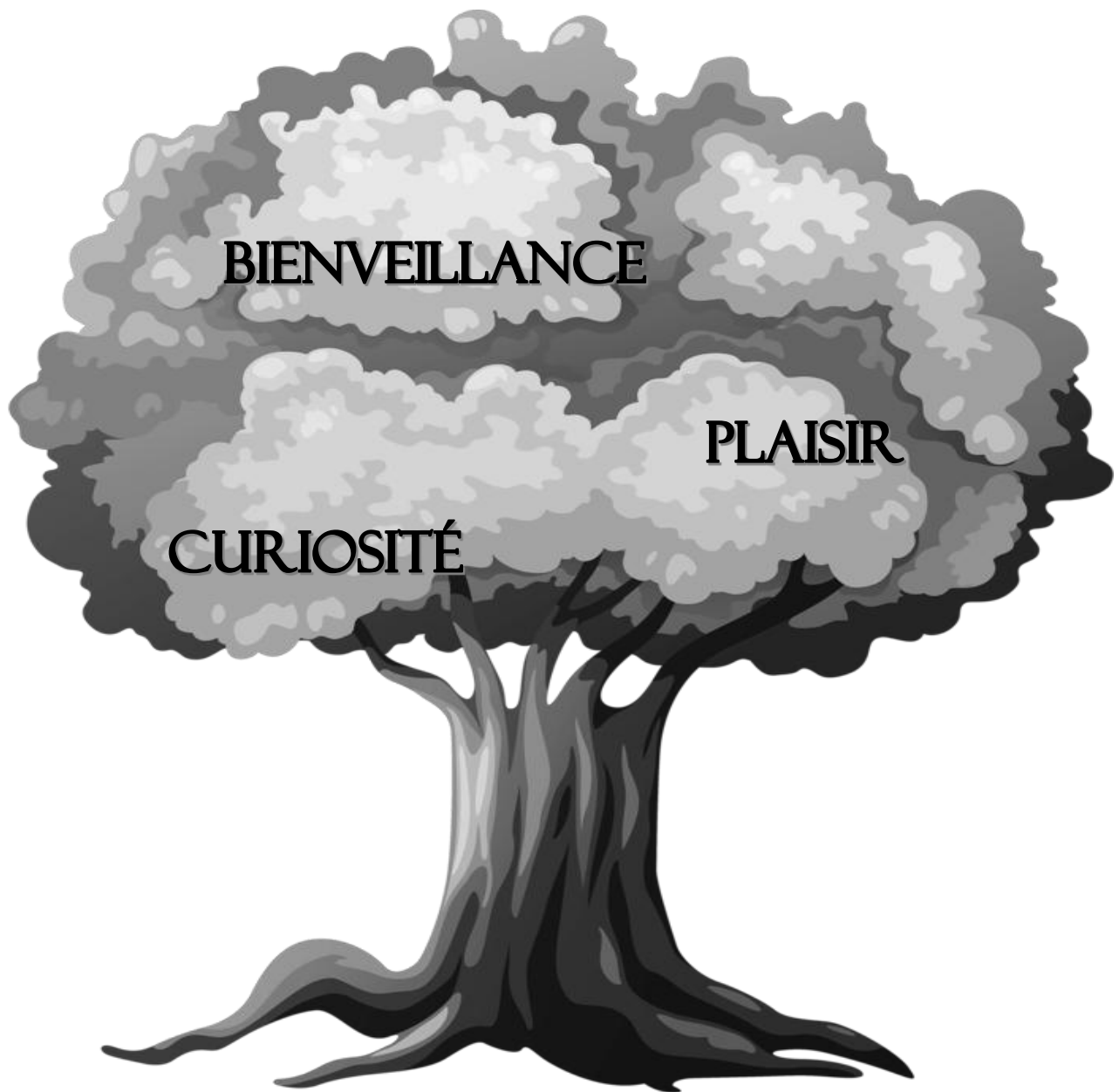


ÉCOLE DES VALLONS,
NOTRE-DAME-DE-LA-JOIE,
NOTRE-DAME-DES-NEIGES

CODE DE VIE 2025-2026



LA CHARTE SCOLAIRE : DES RÈGLES DE VIE ESSENTIELLES À MA RÉUSSITE

Nos règles de vie scolaire s'appuient sur les valeurs, importante en éducation : le respect, l'harmonie et la complicité. Tous les élèves, les parents et le personnel de l'école s'engagent à les respecter afin d'assurer leur épanouissement personnel et scolaire.

Elles établissent les principes, les règlements fondamentaux qui, en tout temps, doivent être respectés par tous.

Dans les pages qui suivent, vous retrouverez les comportements devant être adoptés à l'école dans le cadre des activités scolaires, parascolaires, ainsi que dans les autobus scolaires et au service de garde.

L'ENCADREMENT DISCIPLINAIRE

Tout élève qui refuse de respecter, par son comportement, son attitude ou ses propos, une des composantes de notre charte scolaire, sera accompagné par un membre du personnel dans une démarche éducative dont l'objectif est de faire prendre conscience à l'élève des modifications qu'il doit apporter à son comportement pour favoriser sa réussite et celle des autres.

Lorsque, malgré l'accompagnement, les objectifs d'amélioration du comportement n'auront pas été atteints, l'école se verra dans l'obligation d'ajouter à cet accompagnement des mesures disciplinaires adaptées à la situation de chaque élève.

LE RESPECT ET L'HARMONIE

Je vis à l'école de façon respectueuse et harmonieuse lorsque je contribue par mon attitude et mon comportement à améliorer mon milieu de vie :

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none">♥ en adoptant des rapports pacifiques harmonieux et polis avec les autres élèves et le personnel;♥ en rejetant toute forme de violence physique, verbale, toute forme d'intimidation, de taxage et en renonçant à l'encourager;♥ en sachant qu'il est formellement interdit d'apporter toute forme d'armes ou d'imitation d'armes à l'école;♥ en contribuant à éliminer le vol et le vandalisme;♥ en adoptant une posture droite et à l'écoute;♥ en adoptant une tenue vestimentaire adaptée à la température, décente et sécuritaire. En ne portant pas de sandales de plage (gougoune);♥ en n'utilisant pas de cellulaire, d'écouteurs ou autres appareils mobiles personnels dans l'école sauf lorsque cette utilisation est requise et permise par un enseignant; | <ul style="list-style-type: none">♥ en prenant soin du matériel que j'utilise et des lieux où je me trouve;♥ en circulant en silence et calmement dans toute l'école;♥ en utilisant les espaces et les modules de jeux de façon sécuritaire;♥ en respectant la différence et l'opinion de celui ou de celle qui ne pense pas comme moi;♥ en agissant toujours en toute franchise;♥ en renonçant à enregistrer, filmer ou photographier quiconque sans son autorisation préalable;♥ en renonçant à apporter à l'école tout appareil de divertissement électronique (cellulaire, tablette, caméra, jeux, etc.). |
|---|---|

LA COMPLICITÉ

Je collabore et je suis un allié du personnel de l'école lorsque je fais le nécessaire pour assurer ma réussite personnelle et scolaire :

👍 en arrivant à l'heure à l'école au son de la première cloche;

👍 en prenant et respectant mon rang en silence dès le son de la cloche lors des transitions et des déplacements;

👍 en informant toujours un adulte lorsque je dois quitter l'école en ayant l'autorisation du parent;

👍 en ayant tout mon matériel scolaire;

👍 en utilisant mon agenda comme outil de travail et de communication de l'école à la maison (pour les niveaux concernés);

👍 en apportant à l'école uniquement le matériel nécessaire pour les cours et les projets spéciaux prévus par le personnel;

👍 en renonçant à toute forme de plagiat;

👍 en m'impliquant dans la vie de mon école;

👍 en collaborant à la propreté des lieux en prenant mes repas et collations santé (fruits, légumes et produits laitiers) au bon moment et au bon endroit.



NOTRE ENGAGEMENT COLLECTIF POUR LA RÉUSSITE

Nous avons pris connaissance des règles de vie en vigueur à l'école des Vallons, Notre-Dame-de-la-Joie, Notre-Dame-des-Neiges pour l'année scolaire **2024-2025**.

Comme *élève*, je m'engage à respecter les règles inscrites au code de vie de mon école et à m'efforcer d'adopter des comportements qui feront de moi un élève respectueux et responsable.

Signature

Date

Comme *parent*, je m'engage à adhérer aux règles inscrites au code de vie de l'école de mon enfant, à le soutenir dans le respect de celles-ci. Je m'engage à maintenir avec le personnel de l'école une communication fréquente, constructive et empreinte de respect.

Signature

Date

Comme *enseignant*, je m'engage à adhérer aux règles inscrites au code de vie de l'école, à contribuer à l'application de celles-ci. Je m'engage à maintenir avec les parents une communication fréquente, constructive et empreinte de respect.

Signature

Date

Chacun des motifs suivants constitue une raison suffisante pour obliger une rencontre avec les répondants de l'enfant et/ou faire perdre à l'élève, son privilège d'être dans la classe :

- Toute forme de violence, rapport de force : violence verbale, physique ou toute forme de rapport de force de harcèlement, taxage ou intimidation (loi 56);
- Conduite immorale en paroles ou en gestes;
- Vandalisme, méfaits, vol ou possession d'armes;
- Consommation ou possession d'alcool ou de drogue;
- Tout comportement jugé répréhensible par la direction de l'école.

N.B. : Aux fins d'assurer un environnement sûr et de maintenir l'ordre et la discipline, des fouilles ou perquisitions pourront être réalisées par les autorités scolaires lorsque requis. Dans cette situation les parents et/ou l'autorité policière seront contacté